

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N°279

Fin d'année 2009

Site Internet : <http://www.aguilcourt.com>



Le Maire, l'ensemble des élus et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux

 Halte aux lingettes dans l'assainissement

Une nouvelle fois je dois faire appel à votre civisme.

Même si notre système d'assainissement est communément appelé « tout à l'égout », il n'est pas conçu pour le rejet de lingettes. Elles bouchent les canalisations, bloquent et détériorent les pompes.

Ces dysfonctionnements ont des répercussions financières très importantes ; c'est pourquoi je compte sur vous pour une collaboration citoyenne et pleine de bon sens afin d'éviter une augmentation du prix de l'eau assainie qui serait préjudiciable pour l'ensemble de la population et pas seulement pour les pollueurs.

Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes.

**MERCI DE VOTRE
COMPREHENSION**

Le Maire



COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2009 - 4 conseillers absents

Le Maire ouvre la séance et invite l'assemblée à en élire un secrétaire, Monsieur Laurent FOISSY est élu.

Le procès verbal de la réunion précédente est lu et approuvé.

TRAVAUX D'ELAGAGE

Après la présentation par le maire de deux devis concernant les travaux d'élagage d'arbres sur la place, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de confier le marché à l'entreprise Druart Espaces vert pour un montant de 1758.12 € contre Benedetti Patrick pour un montant de 3707.60 €.

REFACTORATION

Suite à l'achat en commun de l'ordinateur portable de la secrétaire et du feu d'artifice du 14 juillet, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la facturation de la commune de variscourt pour la moitié du montant TTC.

INDEMNITES DU PERCEPTEUR

En vertu de l'arrêté ministériel du 16.12.83, le Conseil Municipal doit délibérer afin d'arrêter les modalités d'attribution de l'indemnité de conseil du Receveur. Le Maire propose la base de 80 % et le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, a décidé d'attribuer les taux suivant : indemnité de conseil : 60 % et de verser l'indemnité de confection de budgets.

STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION SCOLAIRE DE GUIGNICOURT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents adopte les nouveaux statuts du syndicat scolaire qui devient Syndicat Intercommunal du complexe sportif de Guignicourt.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Action sociale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la reconduction d'attribution de bons d'achat chez E-Leclerc aux employés communaux utilisables dès le 18 décembre.

Plan de Prévention des risques inondations et coulées de boues

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le PPRI est validé par la

préfecture et annexé par arrêté du maire à la carte communale.

Carte communale

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancement de la modification de la carte communale. Les projets définitifs des propriétaires devront être déposés avant le 1^{er} mars en mairie.

Voirie départementale : sécurité des traverses du village

Le Conseil Municipal est informé de la réunion qui s'est tenue en mairie, en présence de Madame Ribeiro et de Monsieur Rousseau de la voirie départementale concernant le diagnostic sécurité qui prévoit de mettre en place des compteurs et de faire une étude pour pouvoir émettre des propositions.

Association Foncière

Monsieur Prévot fait un compte rendu de la réunion de l'association foncière où les membres de l'Association décident à la majorité des membres présents de la pérenniser et par conséquent remettre à jour les budgets depuis 2002. Monsieur Millart, président se chargera de les présenter et ensuite il sera procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la mise en place d'une convention entre la commune et l'association foncière.

Cimetière

Suite à la demande d'un habitant concernant un columbarium, la commune n'étant pas pourvu et n'ayant pas prévu le budget nécessaire, il lui a été proposé l'achat d'une concession pour y déposer son propre columbarium.

Séance close à

Prochaine séance : 22 janvier 2010 à 20 h 00:

REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES POUR 2010

* documents fournis par la Communauté de Communes de la Champagne Picarde

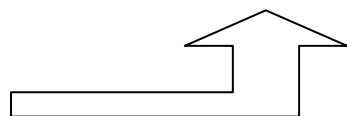
DONNEES DES COMMUNES RESIDENCES PRINCIPALES

Nb de pers/foyer	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Nb de foyers	1950	2812	1451	1240	504	111	34	7	3
% des foyers	24,0	34,7	17,9	15,3	6,2	1,9			
Nb de person.	1950	5624	4353	4960	2520	666	238	56	27
% des person.	9,6	27,6	21,3	24,3	12,3	4,9			

REOM 2010

BESOIN DE FINANCEMENT	1 867 630 €
Participation des communes 	10 394 €
	<hr/>
	1 857 236 €

Résidences principales
Résidences secondaires
Cas particuliers
Professionnels



MONTANT DE LA REDEVANCE

1 personne	151 €
2 personnes	194 €
3 personnes	237 €
4 personnes	280 €
5 personnes et +	323 €

Philippe TIMMERMAN
CONSEILLER GENERAL
tiendra une
permanence dans la commune
Le vendredi 26 février 2010
à 17h30

SORTIE DE NOËL DES ENFANTS

36 personnes se sont retrouvées sur le quai de notre halte SNCF, le samedi 13 décembre pour se rendre à Reims et assister à une séance de cinéma offerte aux enfants par la Commune.



Un goûter et la visite du marché de Noël ont terminé cet agréable après-midi.



COLIS AUX PERSONNES AGEES
le colis offert



La remise des colis

20 colis ont été offerts, de la part du Centre Communal d'Action Sociale aux personnes âgées de notre commune à l'occasion de cette fin d'année.



Les membres du C.C.A.S. (Mmes C. Bernier, C. Boucton, A. Digrazia, S. Gauché, F. Gélard et Mrs D. Thiebault et G. Prévot) se sont investis pour confectionner les colis.

La réception s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité autour d'une petite coupe de champagne.

NOËL DES ENFANTS

Le samedi 19 décembre, c'était au tour des plus jeunes de bénéficier d'un après-midi de Noël.

Un écran de cinéma a été installé dans la salle communale et le film d'animation « Niko le petit Renne » a été projeté aux enfants de 1 à 10 ans.

Après le film, les enfants ont eu la visite du Père Noël qui leur distribua des cadeaux et des friandises.

La distribution des cadeaux



Et l'après-midi s'est terminé par un succulent goûter préparé par des bénévoles


Un grand merci à tous les participants et aux personnes bénévoles qui ont contribué au succès de cette animation.




Le 2 décembre 2009, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Monsieur **Maurice HANON**, résidant au 15 rue du 80^{ème} RI. Il était âgé de 82 ans.

Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse Micheline.

Nous adressons nos sincères condoléances à Salomé, Renaud et Hélène Gauché suite au décès de Madame Ana MUNOZ survenu le 10 décembre 2009 à l'âge de 77 ans.



*A l'occasion
de la nouvelle année,
le maire
et les conseillers municipaux
vous recevront
à la salle communale
le samedi 23 janvier 2010 à 11h
pour tirer les rois*





RECETTE POUR UNE ANNÉE NOUVELLE

**Prendre 12 mois complets,
Les nettoyer de tout ressentiment, haine et jalousie
Pour les rendre aussi frais et propres que possible.
Maintenant couper chaque mois en tranches de 28, 30 ou 31
morceaux,
Puis, tout doucement, incorporer dans chaque journée,
Un zeste de courage... une pincée de confiance... une cuillère
de patience... une louche de travail...**

**Mélanger le tout avec de généreuses portions d'espoir, de
fidélité, de générosité et de douceur.
Assaisonner le tout avec un soupçon de rêves, une bolée de
rires et une pleine tasse de bonne humeur.
Verser maintenant la recette dans un grand bol d'amour
Et pour terminer...**

Décorer avec un sourire... Servir avec tendresse...

**Maintenant vous avez 365 jours pour la savourer avec Amour
et délicatesse...**

Bonne et Heureuse Année !



**UN BESOIN
PERMANENT**

**IL FAUT 5 DONS
POUR SAUVER
1 VIE**



à

GUIGNICOURT
Esplanade J. Thouraud

Lundi
1er février 2010
de 14h à 18h30



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG - NORD DE FRANCE

Imprimerie E.F.S. Nord de France

www.dondusang.net

☎ 0 820 802 222

LA GAZETTE D'AGUILCOURT

Conception et mise en page : Salomé GAUCHE
Responsable de la publication : G.PREVOT